

Ordre de paiement de salaire occasionnel

Page 1 de 2

Ce formulaire (y compris l'annexe) dûment rempli doit parvenir au Service des ressources humaines jusqu'au 5 du mois afin que le salaire soit versé dans le mois courant (**exception pour décembre, le 1er**).

Faculté		Institut / Service	
Nom		Prénom	Sexe
Rue, n°		NPA	Lieu
No AVS	756.	<input type="radio"/>	je souhaite être soumis/e dès le 1er franc à l'AVS/AI/APG/AC
Date de naissance		Etat civil	
Nationalité			
<input type="radio"/> Suisse	<input type="radio"/> Autre*	Type de permis de séjour*	
<input type="radio"/> Sans imposition à la source	<input type="radio"/> Avec imposition à la source**		

* Veuillez indiquer laquelle, mentionner le type du permis de séjour et ajouter une copie de celui-ci. **
Veuillez joindre, en complément, la feuille d'imposition à la source disponible sur le site internet du SRH.

Coordonnées bancaires ou postales IBAN CH

Période de travail (maximum un mois) Du au

Durée de l'activité (en moyenne)

supérieure ou égale à 8 heures hebdomadaires
 inférieure à 8 heures hebdomadaires

Déjà engagé-e auprès d'un autre employeur ?

oui non

Statut de travail occasionnel

Administratif/Technique O1 Intermédiaire OH Assistant étudiant OE Professoral O3 Sport SH

Nb d'heures effectives (en centièmes)

Tarif horaire brut

Autre mode de rétribution (forfait brut)

Joindre au présent formulaire le décompte des heures et le motif de l'engagement/prestations fournies (cf. page 2)

(Comprend le droit aux indemnités vacances, jours fériés et part du 13^{ème} salaire)

Joindre justificatif de la prestation fournie au présent formulaire (cf. page 2)

Motif de la prestation (donnée obligatoire)

Salaire à imputer sur le centre de coûts /OTP n° Libellé

Remarques

Fiche de décompte horaire

Page 2 de 2

Les personnes ayant besoin d'une attestation de gain intermédiaire doivent **obligatoirement** remplir le tableau ci-dessous en indiquant les heures effectuées par jour.

Selon l'inspection des finances du canton de Neuchâtel, cette fiche doit obligatoirement être annexée à l'ordre de paiement occasionnel.

Nom

Prénom

Période de travail (maximum un mois): du au

Les minutes sont à indiquer en centièmes.

Astuce pour convertir les minutes en centièmes : min/60

1	<input type="text"/>	17	<input type="text"/>
2	<input type="text"/>	18	<input type="text"/>
3	<input type="text"/>	19	<input type="text"/>
4	<input type="text"/>	20	<input type="text"/>
5	<input type="text"/>	21	<input type="text"/>
6	<input type="text"/>	22	<input type="text"/>
7	<input type="text"/>	23	<input type="text"/>
8	<input type="text"/>	24	<input type="text"/>
9	<input type="text"/>	25	<input type="text"/>
10	<input type="text"/>	26	<input type="text"/>
11	<input type="text"/>	27	<input type="text"/>
12	<input type="text"/>	28	<input type="text"/>
13	<input type="text"/>	29	<input type="text"/>
14	<input type="text"/>	30	<input type="text"/>
15	<input type="text"/>	31	<input type="text"/>
16	<input type="text"/>		
		Total	<input type="text"/>

Lieu

Date

Nom du/de la responsable

Signature du/de la responsable _____

Charges sociales 2023 (% du salaire brut) :

	Ch. Employé-e	Ch. Employeur
AVS / AI / APG	5.30%	5.30%
Frais de gestion AVS		0.18%
Caisse d'allocations familiales (ALFA)		1.90%
Assurance Chômage	1.10%	1.10%
Assurance accidents-professionnel		0.076%
Fonds pour la formation et le perfectionnement professionnel		0.087%
Fonds pour les structures d'accueil extrafamilial		0.18%
LLFD		0.45%
Total	6.40%	9.273%